

2018-02-09

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: [Publication](#) [NBB.Stat](#) [Information générale](#)

2016 : L'activité économique et l'emploi augmentent dans les trois régions

- Les premières estimations pour 2016 indiquent une croissance économique de 1,7 % pour la Wallonie, 1,2 % pour la Flandre et 0,9 % pour Bruxelles.
- L'emploi total a augmenté dans toutes les régions en 2016 : +1,5 % en Flandre, +1,2 % en Wallonie; +0,6 % à Bruxelles.
- En 2015, la croissance de la consommation des ménages par habitant a été la plus élevée à Bruxelles (1,8 %), suivie de la Flandre (1,0 %) et de la Wallonie (0,4 %).

Ce communiqué reprend les premiers résultats régionaux concernant la croissance économique¹, l'emploi et la rémunération des salariés pour l'année 2016, ainsi que les dépenses de consommation finale par secteur institutionnel pour l'année 2015. Une version révisée des comptes régionaux pour les années antérieures est publiée simultanément. Les résultats sont cohérents avec ceux des comptes nationaux publiés en octobre 2017.

2016 : La croissance économique s'accélère en Wallonie et ralentit en Flandre

Selon les premiers résultats provisoires, la **croissance économique** en 2016 s'est établie à 1,7 % en Wallonie, à 1,2 % en Flandre et à 0,9 % à Bruxelles. Seule la Wallonie a connu une croissance économique supérieure à celle de 2015 (+0,6 point de pourcentage). Le ralentissement de la croissance économique a été le plus prononcé en Flandre (-0,8 point de pourcentage); à Bruxelles, il a atteint -0,1 point de pourcentage.

Branches d'activité ayant la plus forte incidence sur la croissance de la valeur ajoutée brute en volume par région, en 2016 (contribution à la croissance en points de pourcentage)

Branche d'activité	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Industrie (C)	-0,38	0,08	0,30
dont: Cokéfaction et raffinage (CD)	-0,32	-0,14	-0,02
Industrie pharmaceutique (CF)	0,00	0,25	0,37
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles (GG)	-0,18	0,11	0,07
Transports et entreposage (HH)	-0,12	-0,23	-0,15
Hébergement et restauration (II)	-0,17	-0,01	-0,05
Activités financières et d'assurance (KK)	1,05	0,19	0,21
Activités de services administratifs et de soutien (NN)	-0,16	0,15	0,14
Administration publique (OO)	0,33	0,13	0,22
Enseignement (PP)	0,28	0,21	0,33
Croissance totale en volume (en %)	0,9	1,2	1,7
dont: Contribution du secteur public	0,56	0,33	0,52
Contribution du secteur privé	0,31	0,83	1,17
p.m. : croissance totale à prix courants (en %)	2,2	2,9	3,0

Source: ICN

¹ Sur la base de la valeur ajoutée brute aux prix de base en volume.

À **Bruxelles**, la croissance économique en 2016 a surtout été portée par les activités financières et d'assurance (KK) et, dans une moindre mesure, par l'administration publique (OO) et par l'enseignement (PP). Inversement, plusieurs branches d'activité ont eu une incidence négative significative sur la croissance économique. Les principales d'entre elles sont l'industrie (C) – et plus particulièrement le raffinage² (CD) –, le commerce (GG), l'Horeca (II) et les activités de services administratifs et de soutien (NN).

En **Flandre**, la croissance économique en 2016 a surtout été soutenue par les branches de l'enseignement (PP) et des activités financières et d'assurance (KK). L'industrie dans son ensemble (C) n'a pas apporté de contribution substantielle, même si l'industrie pharmaceutique a réalisé une très belle performance. La branche d'activité transports et entreposage (HH) est celle qui a le plus pesé sur la croissance.

En **Wallonie**, c'est l'industrie (C) – et plus spécifiquement l'industrie pharmaceutique (CF) – qui a apporté la plus grande contribution positive à la croissance. Elle a été suivie par l'enseignement (PP), l'administration publique (OO) et les activités financières et d'assurance (KK). C'est également la branche d'activité transports et entreposage (HH) qui a fourni la plus importante contribution négative à la croissance, en Wallonie.

Contrairement à 2015, le secteur public a contribué significativement à la croissance économique dans toutes les régions en 2016.

2016 : L'emploi augmente dans les trois régions

Le nombre de personnes occupées a augmenté en 2016 dans les trois régions (1,5 % ou +39 100 personnes en Flandre ; 1,2 % ou +15 200 personnes en Wallonie ; 0,6 % ou +3 900 personnes à Bruxelles), et ce, à un rythme plus soutenu qu'en 2015 en Flandre et en Wallonie. À Bruxelles, l'augmentation de l'emploi total fait suite au recul observé en 2015 qui est dû exclusivement à une diminution du nombre de salariés.

2015 : Les dépenses de consommation finale des ménages augmentent plus qu'en 2014 dans les trois régions ; en proportion du nombre d'habitants, c'est aussi le cas à Bruxelles et en Wallonie

En 2015, les dépenses de consommation finale des ménages ont augmenté de 2,9 % à Bruxelles, de 1,5 % en Flandre et de 0,8 % en Wallonie. Dans les trois régions, la croissance a été plus élevée qu'en 2014. En proportion du nombre d'habitants, la croissance de la consommation des ménages s'est élevée à 1,8 % à Bruxelles, 1,0 % en Flandre et 0,4 % en Wallonie. Par rapport à 2014, le taux de croissance par habitant est en hausse à Bruxelles et en Wallonie (respectivement de 0,5 et 0,4 point de pourcentage) ; en Flandre la croissance est restée au même niveau.

Le tableau présenté à la page suivante synthétise les variables-clés des comptes régionaux des trois dernières années.

Note technique

Version du fichier des établissements de l'ONSS

Les estimations de la dernière année, en l'occurrence 2016, reposent sur le fichier des établissements de l'ONSS de l'année 2015. Dans les branches d'activité pour lesquelles les informations proviennent en grande partie de l'ORPSS (Office des régimes particuliers de sécurité sociale), la structure de 2015 a été conservée intégralement.

La différence entre les chiffres du Royaume et la somme des trois régions se rapporte à l'unité extrarégionale.

² Il existe à Bruxelles une entreprise qui est propriétaire des biens achetés et vendus mais qui confie le traitement des matières premières à une entreprise du même groupe établie dans un autre arrondissement et opérant sous contrat de travail à façon.

Variables-clés des comptes régionaux

	En chiffres absolus (millions d'euros ou nombre de personnes)	Part de chaque région dans le Royaume (%)	Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente		
	2015	2015	2014	2015	2016 (p)
Valeur ajoutée brute aux prix de base, à prix courants (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	66 273,3	18,0	0,0	2,7	2,2
Région flamande	215 856,5	58,7	2,7	2,9	2,9
Région wallonne	85 110,7	23,2	2,0	1,9	3,0
Le Royaume	367 471,7	100,0	2,0	2,6	2,8
Valeur ajoutée brute aux prix de base, en volume – année de référence 2015 (selon le lieu de travail) – Croissance économique					
Région de Bruxelles-Capitale	66 273,3	18,0	-1,5	1,0	0,9
Région flamande	215 856,5	58,7	2,3	2,0	1,2
Région wallonne	85 110,7	23,2	1,3	1,1	1,7
Le Royaume	367 471,7	100,0	1,4	1,6	1,2
Nombre de salariés (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	612 886	16,0	0,3	-0,6	0,4
Région flamande	2 215 236	57,8	0,7	1,1	1,4
Région wallonne	1 004 642	26,2	-0,3	0,9	1,2
Le Royaume	3 835 331	100,0	0,4	0,8	1,2
Nombre d'indépendants (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	77 837	10,2	2,5	2,9	2,2
Région flamande	465 298	60,8	0,7	1,4	1,9
Région wallonne	221 979	29,0	0,5	0,8	1,3
Le Royaume	765 114	100,0	0,8	1,4	1,7
Emploi total (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	690 723	15,0	0,5	-0,2	0,6
Région flamande	2 680 534	58,3	0,7	1,2	1,5
Région wallonne	1 226 621	26,7	-0,1	0,9	1,2
Le Royaume	4 600 445	100,0	0,4	0,9	1,3
Rémunération des salariés (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	39 192,2	19,0	0,9	-0,5	0,5
Région flamande	117 255,7	56,8	1,8	1,4	1,4
Région wallonne	49 887,0	24,2	0,5	0,7	1,5
Le Royaume	206 541,8	100,0	1,3	0,8	1,3
Formation brute de capital fixe (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	13 237,9	13,9	5,5	5,1	n.d.
Région flamande	56 929,3	59,8	5,3	-0,5	n.d.
Région wallonne	24 991,3	26,3	8,8	11,2	n.d.
Le Royaume	95 186,3	100,0	6,2	3,1	n.d.
Dépenses de consommation finale des ménages (selon le lieu de résidence)					
Région de Bruxelles-Capitale	20 903,3	10,2	2,2	2,9	n.d.
Région flamande	122 451,1	59,8	1,4	1,5	n.d.
Région wallonne	61 288,3	29,9	0,4	0,8	n.d.
Le Royaume	204 739,0	100,0	1,2	1,5	n.d.
Dépenses de consommation finale des administrations publiques (selon le lieu de résidence du bénéficiaire)					
Région de Bruxelles-Capitale	10 376,6	10,6	1,8	0,8	n.d.
Région flamande	56 218,0	57,2	1,5	0,8	n.d.
Région wallonne	31 614,9	32,2	1,1	0,9	n.d.
Le Royaume	98 209,4	100,0	1,4	0,8	n.d.
Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages (selon le lieu de résidence du bénéficiaire)					
Région de Bruxelles-Capitale	534,3	10,4	2,6	1,9	n.d.
Région flamande	2 944,6	57,2	2,2	1,4	n.d.
Région wallonne	1 670,3	32,4	2,4	1,2	n.d.
Le Royaume	5 149,2	100,0	2,3	1,4	n.d.
Consommation effective (selon le lieu de résidence)					
Région de Bruxelles-Capitale	31 814,2	10,3	2,1	2,2	n.d.
Région flamande	181 613,6	58,9	1,5	1,3	n.d.
Région wallonne	94 573,4	30,7	0,6	0,8	n.d.
Le Royaume	308 097,6	100,0	1,3	1,3	n.d.
Population moyenne (selon le lieu de résidence)					
Région de Bruxelles-Capitale	1 181 532	10,5	0,9	1,0	0,9
Région flamande	6 460 966	57,5	0,5	0,5	0,5
Région wallonne	3 595 980	32,0	0,4	0,4	0,4
Le Royaume	11 238 477	100,0	0,5	0,5	0,5

Source: ICN